

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Lundi 9 janvier 2017

1. Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19h00.

Sont présents : les conseillers Vanessa Faucher, Guy Gilbert, Nathalie Guesneau, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Paméla Blais est aussi présente.

Absence motivée : Louis Désy

17-2749

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 5 et 12 décembre 2016.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - *Dépôt des taux horaire pour les employés (es) et les membres du conseil*
 - *Club Quad Mont-Mégantic*
 - *Randonnée des Neiges de Mégantic*
 - *Visite d'un technicien en thermographie de la MMQ*
 - *Déneigement des trottoirs*
 - *Rencontre conseil d'administration Sentiers Frontalier*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

17-2750

3. Adoption des procès-verbaux du 5 et 12 décembre 2016 :

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 5 et 12 décembre 2016, tel que présenté.

17-2751

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par M. Guy Gilbert, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2016, pour un total des dépenses d'une somme de 67 478,93 \$ et un total des revenus d'une somme de 35 680,93 \$.

5. Rapport du Maire :

M. Dion annonce que nous autoriserons le Club Quad du Mont-Mégantic à circuler sur la route Verchères et ce, en période hivernale seulement. Ce droit est accordé dû au bulletin de vote envoyé aux propriétaires de la route Verchères, pour un décompte final de 47 voies en faveurs du projet contre 7 voies en désaccords.

Il nous rappelle également que la patinoire est ouverte et ce jusqu'à la semaine de relâche en mars, si la température nous le permet.

Le maire nous informe que le projet de M. Lauzon est en voie de cheminement à la MRC. Nous aurons besoin de l'aide de la MRC pour faire certains changements dans les règlements. Comme c'est un projet important de plusieurs millions de dollars, nous sommes prêts à travailler fort pour le bon déroulement du projet et comme la MRC nous l'a souvent dit, compter sur leur assistance professionnelle.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Guy Gilbert nous rapporte les derniers développements de la réunion du transport du HSF. Un dépliant sera bientôt disponible et démontrera la coordination du transport adapté, transport collectif et transport scolaire par le nouveau Transport de personne HSF. Ainsi, tous ceux qui voudront se déplacer sur l'ensemble du territoire desservi par ces services, pourront le faire pour seulement 10,00 \$. De ce fait, les gens pourront se servir du transport adapté, même s'ils ne sont pas à capacité réduite, bien entendu, il n'en demeure pas moins que la priorité du transport adapté, demeure aux personnes handicapées. Aussi, la personne coordonnatrice de ce service, devrait faire une tournée des municipalités pour présenter leur projet.

M. Simon Lafrenière nous annonce une soirée humoristique formule souper/spectacle le 11 février prochain pour la Saint-Valentin. Cinq finissants de l'école Nationale de l'humour seront sur scène et un buffet chaud sera préparé par le Dépanneur Lescault. Il sera également possible d'assister

seulement au spectacle. Les billets seront disponibles au bureau municipal et au Dépanneur Lescault

Mme Vanessa Faucher nous met au courant que les pompiers ont fait l'achat d'équipements neufs pour la sécurité de ceux-ci.

Mme Nathalie Guesneau nous explique qu'avec l'aide de la concierge Mme Louise Saint-Laurent, elles ont fait le tour du Centre communautaire afin de voir les travaux de maintenances à réaliser pour l'année 2017. Ceci sera discuté au prochain comité de travail.

M Claude Sévigny nous indique que les divers comités pour préparer la nouvelle saison touristique devraient reprendre sous peu, entre autre, pour la Contrée du Massif et pour le Guide des attraits touristiques, qui prévoit faire un plus grand nombre de copies pour avoir une plus grande visibilité.

Aussi, le conseiller nous informe sur une rencontre qui a eu lieu en décembre dernier sur la gestion des matières résiduelles. Il semble être inévitable dans un proche futur que nous ayons à gérer nos propres matières de compost et qu'il serait bien de commencer à penser à une alternative pour ceux-ci.

Il aimerait aussi, sortir un prochain journal avant la Saint-Valentin. Il ramène aussi que l'idée de la borne de recharge rapide pour les voitures électrique n'est pas dans les oubliettes et que nous continuons de vérifier pour les subventions.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

17-2752

Demande de droit de passage Club Quad Mont-Mégantic:

ATTENDU QUE le Club Quad Mont-Mégantic présente, en date du 23 novembre 2016, une demande de droit de passage pour V.T.T., d'hiver

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Chartierville accorde au Club Quad Mont-Mégantic la permission de circuler sur la voie publique suivante **POUR LA SAISON HIVERNALE 2017** :

- Environ 12 km sur la route 210 ouest (Verchères) jusqu'à la limite de St-Isidore et Newport

QUE le Club Quad Mont-Mégantic continue à maintenir, à ses frais, une signalisation adéquate et que tous les règlements de circulation et de sécurité s'appliquant aux véhicules tout-terrain doivent et devront être respectés ainsi que les limites de vitesse déjà en place.

17-2753

Demande de commandite :

ATTENDU QUE Mme Chantal Beaudoin, présente, en date du 5 janvier 2017, une demande de commandite au nom de la Randonnée des Neiges de Mégantic.

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Chartierville accorde un montant de 100,00 \$ pour la Randonnée des Neiges de Mégantic

17-2754

Amendement à la résolution 16-2646 pour ajout du financement

Attendu que la municipalité de Chartierville devait se procurer un nouveau camion incendie afin de remplacer son camion actuel ;

Attendu que la municipalité a présenté, par lettre recommandée, un appel d'offres sur invitations à trois compagnies pour l'achat d'un camion incendie usagé qui devait inclure tous les équipements du camion, la garantie, les attestations, la formation des pompiers et la livraison, le tout pour un prix de moins de 100 000 \$ incluant la TPS et la TVQ ;

Attendu qu' une seule soumission conforme nous est parvenue, une compagnie s'étant désistée et l'autre n'ayant jamais réclamé les documents ;

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyée par M Claude Sévigny :

1. d'accepter la soumission présentée par la compagnie Aréo-Feu au montant de 86 975 \$, taxes en sus, pour l'achat d'un camion autopompe FL80, 1000 gallons, no. série SE1667 / 1FV6JLCB6VH782419, année 1996 ;
2. d'autoriser M. Denis Dion ou M. Simon Lafrenière à remplir et signer tous les documents officiels concernant cette transaction quant au contrat d'achat ;
3. d'autoriser M. Denis Dion ou M. Simon Lafrenière à effectuer la transaction concernant l'immatriculation du camion ;
4. et que le paiement de cet achat soit pris à même les surplus accumulés de la municipalité de Chartierville.

Adopté à l'unanimité.

8. Période de questions :

Le maire répond aux questions des citoyens.

9. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée

10. Levée de la séance :

La séance est levée à 20h10 par Mme Vanessa Faucher sous la résolution 17-2755.

17-2755

Denis Dion, maire

Paméla Blais, secrétaire-trésorière